

## **Inondations : évacuation des terres criblées sur l'A601**

**La SPAQUE poursuit la prise en charge des terres charriées par les inondations de juillet 2021. Aux opérations de criblage, qui ont débuté il y a plusieurs semaines, s'ajoute désormais l'évacuation des terres. Les terres valorisables sont directement réutilisées, notamment comme remblais de construction. Les terres présentant des contaminations sont quant à elles envoyées en centres de traitement.**

Durant l'été dernier, la SPAQUE a rapatrié sur l'A601 une partie des 150.000 tonnes (ou 85.000 m<sup>3</sup>) de terres charriées par les inondations et stockées dans les communes sinistrées. En septembre, le travail de criblage, qui permet de séparer les terres des éventuels déchets, gravats et pierres, a débuté. Des analyses ont également été réalisées afin de mettre en évidence la présence éventuelle de pollutions.

Aujourd'hui, les terres criblées sont peu à peu évacuées de l'A601 vers des centres de traitement lorsqu'elles présentent des contaminations, ou vers des chantiers de constructions lorsqu'elles sont directement valorisables. Entre 500 et 1.000 m<sup>3</sup> de terres devraient être évacués chaque jour, ce qui permettra de rapatrier, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, de nouvelles terres en provenance des communes wallonnes concernées.

Ces opérations devraient se poursuivre jusqu'au printemps 2023.

En parallèle, la SPAQUE gèrera également l'évacuation des déchets issus du nettoyage des cours d'eau (réalisé par le SPW). Là aussi, la quantité de déchets et de matériaux d'atterrissement (mélange de terres, graviers, galets) est estimée à 150.000 tonnes.

**Pour toute information :**

**Caroline Charlier**

**Porte-parole – Chargée de Communication externe**

**0496/51.23.52**